

canadiens ne délègueront pas quelques uns de nos nationaux dans nos chambres d'assemblée. Si les 69,822 anglais de la province de Québec peuvent faire élire plus de douze représentants de leur origine, pourquoi les 75,000 canadiens-français de cette province n'auraient-ils pas la bonne fortune de voir quelques-uns des leurs siéger dans nos parlements? Tout est possible avec l'union, l'esprit d'entente et d'association.

Comme j'ai cru devoir le dire dans une autre circonstance, Monseigneur, Mesdames et Messieurs, les canadiens-français de la capitale sont appelés par leur intelligence, par leur nombre et par leur force de cohésion, à se tenir à la tête du mouvement national dans cette province, et ils contribueront à cette fin patriotique en assurant toute la force et la vitalité possible à une institution qui, comme la nôtre, reconnaît pour devise : LA NATIONALITÉ AVANT TOUT!

---